

M 082 – 21.03

Motion du Conseil municipal de Vernier du 9 mars 2021

relative à l'objet suivant :

COHABITATION DES MOBILITÉS DOUCES SUR LES TROTTOIRS

le Conseil municipal de Vernier, par 19 OUI, 1 NON et 11 abstentions,

invite le Conseil administratif :

- 1 à identifier les lieux de conflit entre piétons et cyclistes, et étudier la mise en place de signalisations supplémentaires aux endroits problématiques ;
- 2 à revenir vers le Conseil municipal avec les résultats de cette étude et des propositions raisonnables de marquages supplémentaires.

